



TRANSMISSION DES EVENEMENTS ET PARTICIPANTS D'ATRIUM A VEEVA

Quelques rappels sur la transmission ATRIUM → VEEVA

Cette transmission concerne les évènements ATRIUM et leurs participants.

Pour rappel toute la gestion d'un évènement avec hospitalité et de ses invités/participants s'effectue dans ATRIUM.

Quels évènements?

Tous les évènements ATRIUM sont envoyés à VEEVA sauf les évènements qui sont en statut « Mise au point », « Annulé » et « En attente d'informations post-évènement ».

Quels participants?

Seuls les participants qui ont le statut post-évènement « Présent » et un rôle renseigné dans la liste des invités de votre évènement ATRIUM sont envoyés à VEEVA, y compris les participants AbbVie (qui doivent avoir le rôle « Collaborateur »). Vous devez renseigner les statuts post-évènement des participants lorsque votre évènement est à l'étape « En attente d'informations post-évènement » (à toute autre étape le champ « Statut post-event » ne sera pas modifiable). N'hésitez pas à vous référer aux guides Atrium et tutoriels disponibles sur le sharepoint de l'Unité centralisée qui contiennent des pas-à-pas détaillant toutes les actions à effectuer sur ATRIUM pour la gestion de vos dossiers.

Quand s'effectue la transmission vers VEEVA?

Chaque nuit pour les évènements dont le statut a été modifié dans la journée. Autrement dit, si vous changez le statut de votre évènement et les statuts post-évènement de vos invités, vous retrouverez ces modifications le lendemain dans VEEVA (soit à partir de 4h, soit à partir de 14h).

Votre évènement ATRIUM et ses participants ne sont pas retombés dans VEEVA, que faire ?

- 1. Vérifier que les statuts post-event et les rôles des participants sont bien renseignés
 - Les employé(e)s AbbVie doivent avoir le rôle « Collaborateur »
 - <u>Seuls les participants avec les statuts post-event « Présent » et « Présent sans hospitalité » sont envoyés à VEEVA</u>
- 2. Vérifier que le statut de votre évènement n'est pas un des trois statuts suivants :
 - Mise au point
 - En attente d'informations post-évènement
 - Si votre évènement est à ce statut, il faut le faire avancer au statut suivant pour activer la transmission vers VEEVA
 - Annulé
- **3.** Si les modifications ci-dessus ont été effectuées le jour même, il faut vérifier le lendemain leur retombée dans VEEVA
- **4.** Si malgré toutes ces vérifications votre évènement n'est toujours pas transmis à VEEVA, vous pouvez nous contacter